

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

CCTP

Marché de prestation de services

CREATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION D'UNE CARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Le Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises souhaite créer une carte touristique invitant les visiteurs et les habitants à la découverte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

La présente consultation porte sur la création graphique du document, son impression et son adaptation au format web.

Les prestations demandées correspondent aux caractéristiques techniques suivantes :

A - Création graphique

Cette carte est destinée à une large diffusion dans le Parc, auprès de nos partenaires, Maisons de Parc, Offices de Tourisme... elle sera également utilisée comme support sur les salons et différentes manifestations hors Parc.

Le document se composera d'une « carte » proprement dite ainsi que d'informations et commentaires s'y rattachant et permettant de dégager une valeur ajoutée Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises pour le territoire.

Document de format approximativement A6 plié, 73,5 x 60 à plat, 6 plis x 3 plis.

D'autres solutions non proposées ici peuvent être étudiées sur proposition du prestataire candidat.

Fourniture du visuel en haute définition, tous droits cédés, pour toutes utilisations.

Conception de la carte :

Représentation graphique du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et de ses abords sur un fond de carte qui fera apparaître le relief, les principales routes, rivières, et le nom des principales communes.

Des fichiers sources cartographiques au format Shape pourront éventuellement être fournis par le PNR.

Conception et mise en page du document dans son ensemble (intégrant la carte) à partir de visuels (photos) et textes fournis. Respect de la charte graphique du PNR PA (fournie).

Pictogrammes pour désigner les points d'intérêt :

- Randonnées, balades (10 à 12 points),
- Refuges de montagne (5 points),
- Gîtes d'étape (12 points)
- Réserve naturelle du Valier (1 point)
- Zones Natura 2000 (8 à 10 points),
- Maisons du Parc (12 points),
- Offices de Tourisme (10 points),
- Sites naturels de baignade (2 points),
- Marchés de plein vent (18 à 20 points),
- Mobilité (30 points),
- Sommets, points de vue, sites naturels (50 points),
- Musées, sites à visiter insolites (3 points),
- Stations de ski (3 points),
- stations thermale (1 point),
- Limite PNR (une),
- Noms de communes (15).

Une attention particulière sera portée à l'originalité du graphisme et aux qualités esthétiques et à l'originalité de la carte.

B – Adaptation du visuel au format image.

Les visuels du document, ainsi que l'extraction de la carte seule, seront livrés au format image et PDF pour mise en ligne sur le site internet du Parc et envois dématérialisés.

Fourniture du visuel en haute définition, tous droits cédés, pour toutes utilisations.

C – Impression.

Document de format approximativement A6 plié, 73,5 x 60 à plat, 6 plis x 3 plis.

Quadrichromie recto-verso.

Papier type Cyclus ou papier certifié PEFC (ou autres certifications environnementales), 130 grammes minimum.

Quantité 10 000 exemplaires (indiquer le prix du 1000 supplémentaire).

Livraison 1 point à Montels (09).

Date de livraison des cartes imprimées et du visuel

Les documents devront être livrés le 30 juin 2018 avant 15 heures, conditionnés en cartons de moins de 10 kg et non filmés.

Le visuel au format image et PDF pour un usage web sera livré par courriel.